

DU Radioprotection appliquée à la médecine du travail

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUB051

Responsable de l'enseignement : Jean-Christophe Amabile PU-PH en médecine du travail et Lynda BENSEFA-COLAS PU-PH en médecine du travail

Forme de l'enseignement : en présentiel

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

- * Dispenser un enseignement concernant les risques professionnels des rayonnements ionisants, la réglementation de prévention et la surveillance médicale des personnels exposés à ces rayonnements.
- * Le code du travail impose cette formation aux médecins du travail qui surveillent des salariés d'entreprises extérieures intervenant en centrale nucléaire (installation on nucléaire de base).
- * De nombreux personnels sont susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants (Rayons X, produits radioactifs) dans les hôpitaux, laboratoires, centrales nucléaires, certaines industries... Cette formation est adaptée pour les médecins du travail de ces secteurs.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUB051

Volume horaire : 139 heures réparties sur une année universitaire :

- * 57 heures d'enseignement théorique
- * 82 heures d'enseignement pratique dont 60 heures en installation nucléaire de base.

Calendrier : 07 octobre 2025 au 17 février 2026

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Enseignement théorique

- I - Bases physiques
- II - Bases radiologiques et radiopathologiques
- III - Sources en rayonnements et risques d'exposition associés
- IV - Radioprotection: recommandations et réglementations
- V - Rôle du médecin du travail en radioprotection
- VI - Radioprotection dans certains milieux professionnels
- VII - Débat

Enseignement pratique

- I - Radiodiagnostic et radiothérapie
- II - Médecine nucléaire et curiethérapie

Pour en savoir plus, rendez-vous sur u-paris.fr/choisir-sa-formation

III - Santé au travail en installation de base nucléaire

IV - Travaux pratiques en centrale nucléaire de l'E.D.F.

V - Les moyens de surveillance des expositions internes et externes de l'IRSN

VI - Stage pratique en installation nucléaire de base

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

- * Les médecins du travail
- * Les médecins inspecteurs du travail
- * Les médecins inspecteurs de la santé
- * Les médecins conseils de la sécurité sociale
- * Les étudiants de 3ème cycle du DES de médecine du travail
- * Les médecins étrangers justifiant d'une spécialisation en médecine du travail acquise à l'étranger et jugée suffisante par les directeurs de l'UFR Cochin Port-Royal

* Tous les candidats jugés aptes par la commission pédagogique sur étude du dossier

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Le DU remplit les conditions prévues par l'arrêté du 28 mai 1997 qui impose une formation spécifique aux Médecins du Travail chargés de la surveillance médicale des travailleurs des entreprises extérieures intervenant dans des Installations Nucléaires de Base (INB).

Pour information, l'accès de certains sites est soumis à une autorisation qui ne dépend pas de l'Université.

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- * Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1820 €**
- * Pour toute personne finançant seule sa formation : **1820 €**
- * Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1290 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
 - * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **910 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université Paris Cité pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 1 juin 2025

Date de fin de candidature : 2 sept. 2026

Date de début de la formation : 7 oct. 2025

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

TAUX DE RÉUSSITE

86,7 %

Taux de réussite sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Jean Christophe Amabile

Responsable pédagogique

Lynda Bensefa-Colas

lynda.bensefa-colas@aphp.fr

Secrétariat pédagogique

Margarette Guercin

margarette.guercin@u-paris.fr

Pôle Formation Continue Universitaire

Marilyn Dacquay

marilyn.dacquay@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

entre 12 et 22 étudiants / an

Lieu de formation

Lieux multiples (se référer à l'onglet présentation)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation